

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2024/090

FINANCES LOCALES (7.5)

**Subvention appel à projets Politique de
la Ville pour la programmation 2024**

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le

ID : 059-215902958-20240627-DEL090CM27724-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK
SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024**

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le dix-huit juin deux mille vingt-quatre.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 23 Absents ayant donné pouvoir : 7 Absents : 5

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
Mme DORMION-ROUSSEZ, Mme FLORQUIN-BLONDEL, M. DUHOO,
Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE,
Mme SCHERRIER, M. DENTENER,
Adjoints,

M. FIOEN, Mme DELECOEUILLERIE, M. Philippe DUHAMEL,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme PATOUX, M. LECLERCQ, M. MEIRLAND, M. DEVOS,
Mme SCHOONHEERE, Mme DEPELCHIN, M. DECOOPMAN, Mme LIONET,
M. COTTE,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. GRIMBER	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL
Mme BOUQUET	qui a donné pouvoir à Mme SCHOONHEERE
Mme ANDRE	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
Mme FERLIN	qui a donné pouvoir à M. BURGHELLE
M. DELVA	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
M. SOOTS	qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND
M. TIBERGHIE	qui a donné pouvoir à Mme LIONET

ABSENTS :

Mme BELVAL, M. DEBAECKER, Mme REYNAERT, M. PERLEIN,
Mme DAUCHEZ

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Adrian MEIRLAND

Depuis l'entrée d'un quartier de la ville d'Hazebrouck dans la nouvelle géographie prioritaire en juin 2014, un appel à projets est lancé chaque année par la ville et ses partenaires, au profit de des actions en faveur des habitants de ce Quartier.

En 2024, 14 projets ont été déposés et 9 ont été retenus par les partenaires financiers (dont 2 actions en faveur du Programme de Réussite Educative qui fait l'objet d'une autre délibération du CCAS).

L'Etat a attribué une enveloppe de 32 242€ pour la politique de la ville en 2024 (en dehors du PRE).

Cette enveloppe est répartie comme suit :

- **Subvention aux associations : 32 242€**

La Région Hauts de France a attribué une enveloppe de 7 500€ pour la politique de la ville en 2024.

Cette enveloppe est répartie comme suit :

- **Subvention aux associations : 7 500€**

Le montant des subventions sollicitées auprès de la ville d'Hazebrouck pour la politique de la ville 2024 s'élève à 38 000€.

Cette enveloppe est répartie comme suit :

- **Subvention aux associations : 38 000€**

Voici les subventions qu'il est demandé au conseil municipal d'approuver en faveur de l'appel à projets politique de la ville :

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI :

Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	Subvention Ville
Mission locale Flandre Intérieure (MLFI)	Accompagnement renforcé, aide à l'accès à l'emploi et à la requalification des 16-25 ans issus du quartier des résidences Pasteur et Foch d'Hazebrouck.	Action renouvelée	10 000 € (+ 7 500 € de la Région Hauts de France)

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EDUCATION :

Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	Participation Ville
La ville d'Hazebrouck	Actions passerelles	Action renouvelée	10 500 € (+ 4 372 € de la Préfecture du Nord)

ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITE :

Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	Subvention Ville
Association « Le pas de côté »	La mobilité au service du bien vivre ensemble	Nouvelle action	5 400 € (+ 10 000 € de la Préfecture du Nord)

ACTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT :

Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	Subvention Ville
Unis-Cité	Pour une citoyenneté active des habitants des quartiers Pasteur et Foch : actions en faveur des éco-gestes, de la prévention des consommations, actions solidaires auprès des habitants du QPV	Action renouvelée	6 095 €
FACE	Accompagner les locataires à l'utilisation de leur logement et prévenir de la précarité énergétique	Nouvelle action	2 500€ (+ 5 500 € de la Préfecture du Nord)

ACTIONS EN FAVEUR DU LIEN SOCIAL, DE LA CITOYENNETÉ :

Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	Subvention Ville
Les jardins ouvriers	Créer du lien social en favorisant la naissance d'un espace d'expression et d'échange pour les habitants et les associations du quartier	Nouvelle action	2 505 € (+ 5 845€ de la Préfecture du Nord)
Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM)	« Avec et pour les habitants »	Nouvelle action	1 000 € (+ 6 525 € de la Préfecture du Nord)

Conjointement l'État et la Région mènent deux appels à projets en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour l'État, il s'agit du dispositif « Plan Quartier d'Été ». Ce dispositif a pour objectif de faire de l'été un temps de divertissement, de rencontres et de renforcement du lien social pour les habitants des quartiers prioritaires. Il repose sur divers principes comme :

- favoriser la découverte via l'animation de l'espace public, l'exagération de la mise en œuvre de dispositifs sportifs
- favoriser les moments de convivialité entre les habitants,
- renforcer la prise de conscience autour des enjeux de la transition écologique et la protection de l'environnement,
- favoriser l'égalité femmes/hommes...

Un projet a été déposé dans ce cadre et a été retenu.

L'État a attribué une enveloppe de 6 500€ pour « Plan Quartier d'été 2024 »

Le montant des subventions sollicitées auprès de la ville d'Hazebrouck pour « Plan Quartier d'été 2024 » s'élève à 2000€. Cette enveloppe est répartie comme suit : Subvention aux associations : 2000€ dans le cadre des crédits spécifiques politique de la ville 2024.

Voici la subvention qu'il est demandé au conseil municipal d'approuver en faveur de « Plan quartier d'été 2024 » :

Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	Participation Ville
La ville d'Hazebrouck	« L'été à Hazebrouck »	Nouvelle action	2 000 € (+ 6 500 € de la Préfecture du Nord dans le cadre de Plan Quartier d'Été)

2- **Pour la Région** il s'agit du dispositif « Nos Quartiers d'Eté 2024/2030 ». Ce dispositif a pour objectif d'animer les quartiers pendant l'été en faveur des personnes isolées et qui ne partent pas en vacances. Il repose sur 4 grands principes :

- Le respect d'un fil rouge régional, en 2024, « Nos quartiers préparent les jeux »
- L'organisation de temps forts
- La participation citoyenne à travers la mise en place d'un collectif NQE
- L'écoresponsabilité

Un projet a été déposé dans ce cadre et a été retenu.

La Région Hauts de France a attribué une enveloppe de 4 500€ pour « Nos quartiers d'été 2024-2030 »
Le montant des subventions sollicitées auprès de la ville d'Hazebrouck pour « Nos quartiers d'été 2024-2030 » s'élève à 3500€. Cette enveloppe est répartie comme suit : Subvention aux associations : 3 500€ dans le cadre des crédits spécifiques politique de la ville

Voici la subvention qu'il est demandé au conseil municipal d'approuver en faveur de « Nos quartiers d'été 2024-2030 » : 2024.

Structure	Actions	Action nouvelle ou renouvelée	Participation Ville
Centre d'Animation du Nouveau Monde (CANM)	« Nos quartiers préparent les Jeux »	Action renouvelée	3 500 € (+ 4 500 € de la Région dans le cadre de Nos Quartiers d'Eté)

Soit un total de 38 742€ de subventions Etat + 12 000 € Région pour un investissement de la Ville d'Hazebrouck à hauteur de 43 500€

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D'approuver le versement des subventions mentionnées ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux opérations comptables qui en résultent,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(30 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

Le Maire,

Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,



Valentin BELLEVAL

Le Secrétaire de séance,



Adrian MEIRLAND